

**DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE PROJET (PID)
PHASE D'ÉVALUATION PROSPECTIVE**

Rapport N°: 92608

(Le n° de rapport est généré automatiquement par IDU et ne doit pas être modifié)

Nom du Projet	<i>Projet de Promotion de l'Emploi des Jeunes et de l'Artisanat à Djibouti</i>
Région	Région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA)
Pays	République de Djibouti
Secteurs	Protection sociale
Instrument de Prêt	Don
N° d'ID du Projet	P148586
Bénéficiaire	Ministère de l'Économie et des Finances
Agence d'Exécution	Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS)
Catégorie d'Évaluation Environnementale	[]A []B [X]C []FI []TBD (à déterminer)
PID prêt au	15 octobre 2014
Date prévue d'achèvement de l'évaluation	15 novembre 2014
Date prévue d'approbation par le Conseil	1 ^{er} janvier 2015
Décision de la Revue du Concept	Suite à la revue du concept, il a été décidé d'engager la préparation de l'opération dans le cadre des procédures pour les fonds fiduciaires exécutés par le pays bénéficiaire (dons de faible envergure)

I. Introduction et Contexte

A. Contexte national

1. Djibouti est l'un des plus petits pays d'Afrique et sa population est relativement jeune. On estime que sur les presque 900 000 habitants, 75 % sont âgés de moins de 35 ans. Avec 80 % de la population résidant dans la ville de Djibouti, le pays prend pratiquement la forme d'une cité-État. La population rurale est principalement composée de populations pastorales et nomades dispersées dans l'arrière-pays, une extension des déserts éthiopien et somalien.

2. Une large part de la population vit encore dans des conditions d'extrême pauvreté, ce qui se reflète dans les indicateurs de développement humain. Les données officielles, issues de la dernière enquête auprès des ménages de 2012, indiquent ainsi que 41,9 % de la population vit dans des conditions d'extrême pauvreté (un taux pratiquement équivalent à celui de 2002). La situation est particulièrement sévère dans les zones rurales : 7 Djiboutiens sur 10 vivant en dehors de la ville de Djibouti sont extrêmement pauvres et 9 sur 10 sont relativement

pauvres.¹ Suite à la grave sécheresse de 2012 – la pire qu’ait connu le pays en 60 ans – au moins 20 % de la population de la capitale et les trois-quarts des foyers ruraux se sont retrouvés exposés à une insécurité alimentaire sévère ou modérée.² Malgré les efforts récents, le taux de malnutrition reste élevé à Djibouti, avec 29,7 % des enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition chronique, 29,6 % présentant une insuffisance pondérale, et plus de 17,8 % atteints de malnutrition sévère.³

3. L’évaluation menée dans le cadre de l’Initiative Nationale de Développement Social (INDS) a révélé des défis importants en matière de développement humain. Pour y faire face l’approche gouvernementale Vision 2035 a établi comme priorité l’autonomisation des femmes et des jeunes. L’évaluation finale de l’initiative (achevée en octobre 2013) indique que, malgré les avancées importantes réalisées, de nombreux objectifs restent encore à atteindre. On peut citer par exemple les indicateurs sociaux évaluant la santé maternelle, l’accès à l’eau potable et à l’éducation, pour lesquels les résultats demeurent faibles. Bien que le taux de mortalité maternelle ait chuté significativement entre 2002 et 2012, son niveau reste encore inacceptable, avec 383 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2012 (en recul par rapport aux 546 décès de 2002).⁴ Dans le domaine de l’éducation, le taux brut de scolarisation dans le primaire est passé de 52 % en 2005 à 70 % en 2012⁵ et le ratio filles/garçons a progressé de 0,55 à 0,88 ; l’illettrisme reste toutefois un problème pour nombre d’adultes, particulièrement pour les femmes dont on estime qu’elles sont 60,5 % à être illettrées.⁶ Dans l’ensemble, les inégalités régionales en matière de pauvreté demeurent omniprésentes. Le développement du capital humain constitue un pilier de la Vision 2035 pour l’avenir du pays, qui a également établi la promotion des femmes et des jeunes parmi ses priorités transversales.

B. Contexte Sectoriel et Institutionnel

4. Les jeunes sont particulièrement vulnérables et risquent de ne pas réussir à rentrer sur le marché du travail. Si l’accès à l’enseignement primaire et secondaire a considérablement progressé au cours de la dernière décennie, le décrochage scolaire à la sortie du primaire et le taux d’illettrisme restent élevés, en particulier dans les zones rurales. La majorité des jeunes ne participent pas à l’économie formelle : le taux de chômage officiel est évalué entre 50 % et 60 %, mais il atteint probablement plus de 70 % pour les jeunes de moins de 30 ans.⁷ L’offre de formation professionnelle ne parvient pas à suivre la demande croissante. En outre, le secteur de la formation présente une faible capacité d’accueil, une forte concentration urbaine, des programmes longs et un corps enseignant souvent non-professionnel. Au sein des populations rurales nomades, les jeunes contribuent largement aux activités de subsistance des ménages ; à savoir, l’élevage pour les garçons et les tâches ménagères et l’artisanat pour les filles.

¹ Gouvernement de Djibouti (2012): Profil de la pauvreté en République de Djibouti. Djibouti-ville : Ministère de l’économie et des finances chargé de l’industrie et de la planification / Direction de la statistique et des études démographiques.

² Programme Alimentaire Mondial (2012): *Emergency Food Security Assessment in Rural Areas: Djibouti*. Rome

³ Enquête SMART 2013.

⁴ INDS (2013): Évaluation globale de l’INDS 2008-2012

⁵ UNESCO (2012): Education: Djibouti. Québec: UNESCO Institute for Statistics.

⁶ Gouvernement de Djibouti (2012).

⁷ Banque mondiale (2014).

5. Les femmes sont particulièrement défavorisées en matière d'accès aux opportunités économiques. Les femmes et les filles sont confrontées à des désavantages supplémentaires liés au faible taux d'inscription à l'école et d'alphabétisation ainsi qu'au niveau élevé d'inactivité économique. Le taux d'alphabétisation des femmes s'élève à environ 39,5 % (contre 60,1 % chez les hommes) et tombe à 22 % en dehors de la capitale.⁸ Les publications officielles, s'appuyant sur les données de la récente enquête,⁹ ne comprennent pas de données officielles spécifiques concernant l'activité économique des femmes. Cependant leur taux élevé d'inactivité (plus de 60 %) et la forte incidence des familles à revenu unique suggère que peu de femmes ont des emplois rémunérés. Celles qui ont une activité économique travaillent généralement de façon informelle dans de petits commerces, notamment dans la préparation et la vente de nourriture ou de produits artisanaux.¹⁰ En plus d'un fort taux d'inactivité, les femmes sont particulièrement exposées à une mortalité élevée due à un taux de fertilité élevé et à l'anémie causée par la malnutrition. Parmi les principaux obstacles à l'éducation, à la santé et à la participation au marché du travail, on compte l'opposition à la scolarisation au sein des familles, l'organisation traditionnelle des rôles et des responsabilités du ménage en fonction des genres,¹¹ la pauvreté des ménages, les mariages précoces et un accès restreint aux infrastructures de santé.

6. Le potentiel économique de Djibouti reste inexploité, notamment son secteur artisanal, qui constitue une source d'activité économique pour bon nombre de femmes. De nombreux foyers pauvres et vulnérables exercent un artisanat traditionnel, en particulier dans les zones rurales. Cependant, ils ne tirent pas pleinement profit des revenus que cette activité pourrait potentiellement générer. L'exploitation de ce potentiel serait particulièrement bénéfique pour les femmes et les filles, traditionnellement très actives dans ce secteur, du fait de la compatibilité de ce type de travail avec leurs responsabilités au foyer. Les obstacles auxquels les artisans sont confrontés sont multiples : manque d'infrastructure, conception dépassée de leurs produits, manque d'information sur le marché et de relations avec les marchés, manque de coordination entre groupes de production et coût élevé des matières premières. Ainsi, leur production se limite souvent à une faible quantité, destinée à un usage au sein du foyer ou à un marché strictement local. Il existe pourtant un potentiel pour ce secteur au niveau national. Djibouti accueille déjà plus de 50 000 touristes par an, dont une majorité de voyageurs d'affaires liés à la présence de bases militaires étrangères.¹² En développant leur production ainsi que des liens plus étroits avec le marché, les communautés pauvres, et en particulier les femmes et les filles, pourront faire fructifier leurs compétences traditionnelles pour les transformer en activités économiques viables.

C. Liens avec le Cadre de Partenariat Stratégique (CPS)

7. Le projet proposé cible les femmes et les jeunes pauvres, afin de développer leur capital humain et social, de faciliter leur accès à des activités génératrices de revenus et de renforcer la viabilité économique du secteur artisanal. Ce projet contribue directement au premier pilier du Cadre de Partenariat Stratégique (CPS, en anglais : *Country Partnership Strategy*) pour les

⁸ Gouvernement de Djibouti (2012).

⁹ Ibid.

¹⁰ Unicef (2007) : Analyse de la situation des femmes et des enfants en République de Djibouti.

¹¹ Selon le niveau de référence du projet de filet de protection social de la BM pour Djibouti, plus de 57 % des femmes inactives déclarent ne pas travailler en raison de leurs responsabilités familiales et dans le ménage.

¹² Banque mondiale (2012a).

années fiscales 2014-2017. Celui-ci vise à « réduire la vulnérabilité » et vient appuyer l'objectif plus général du CPS consistant à créer des emplois. Le projet répond aussi aux préoccupations de la société civile locale, exprimées lors des consultations pour le CPS, concernant le manque de collaboration entre la Banque et le secteur des ONG. En développant les capacités des associations à base communautaire et en impliquant les ONG locales pour la mobilisation des communautés, le projet contribuera à renforcer le secteur des ONG à Djibouti.

8. Le projet proposé s'inscrit également dans le Cadre régional de la Banque mondiale pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, qui vise à promouvoir une prospérité partagée et à réduire la pauvreté par la gouvernance, l'inclusion, l'emploi et une croissance durable.

9. Enfin, en se concentrant sur la création de revenus pour les pauvres et les plus vulnérables, le projet poursuit le double objectif de la Banque mondiale d'éliminer l'extrême pauvreté et de promouvoir une prospérité partagée.

II. Objectif(s) de Développement Proposé(s)

A. Objectif(s) de Développement Proposé(s)

10. L'Objectif de Développement du projet est d'améliorer l'accès à des compétences pratiques et des formations qualifiantes ainsi que l'accès au financement pour au moins 3 000 jeunes et femmes peu ou moyennement qualifiés vivant dans des communautés pauvres de Djibouti-ville et sa voisine Arta, de la région de Tadjourah au nord, et de la région d'Ali Sabieh au sud.

B. Résultats Clés

11. Les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement du projet seront mesurés par une série d'indicateurs d'ODP.

- a) Nombre de bénéficiaires directs du projet (cible : 3 000), dont 60 % de femmes
- b) Augmentation moyenne des ventes de biens par les bénéficiaires cibles, ayant reçu des capitaux (cible : 20 %)
- c) Pourcentage de bénéficiaires directs liés à des institutions financières formelles (cible : 25 %)

III. Description du Projet

12. Pour atteindre ces objectifs, le projet proposé pilotera une série d'approches complémentaires sur les activités génératrices de revenus au niveau des communautés afin d'évaluer leur potentiel viabilité pour les groupes pauvres et marginalisés à Djibouti. Le projet proposé visera en particulier à : (i) renforcer les structures communautaires et aider les jeunes pauvres à trouver et développer des activités génératrices de revenus en offrant des compétences de base et un accès à des capitaux ; et (ii) accroître la viabilité et le potentiel économique des activités économiques assumées par les femmes. Ce dernier objectif sera atteint en renforçant les groupes de productrices et en les intégrant dans des chaînes de valeurs.

13. La portée géographique du projet inclura initialement trois régions de Djibouti, à savoir la capitale, la ville de Djibouti, et sa voisine Arta, la région de Tadjourah au nord, et la région d'Ali Sabieh au sud. Ces régions ont été ciblées sur la base des critères suivants : (i) synergies avec les zones d'intervention du Projet de Filet Social existant ; (ii) concentration la plus élevée de populations extrêmement pauvres ; (iii) combinaison de zones urbaines, périurbaines et rurales ; (iv) présence d'activités économiques et de compétences traditionnelles ; et (v) accessibilité et existence d'infrastructures de base afin de faciliter la mise en œuvre du projet pilote. Dans la capitale, le projet ciblera la commune la plus pauvre (Balbala).

14. Composante 1 : Formation de base et concours de plans d'affaires pour les jeunes. Cette composante vise à remédier aux contraintes en matière de capital humain, social et financier auxquelles les jeunes doivent faire face pour accéder à des opportunités génératrices de revenus. Grâce à cette composante, au moins 2 200 jeunes recevront une formation pratique de base et un accompagnement au développement d'un plan d'entreprise par des facilitateurs communautaires, dans la région pilote de Djibouti (ville de Djibouti, Ali Sabieh, entre autres). Dans la mesure du possible les jeunes seront également mis en relation avec des centres de formation technique. Dans ces mêmes régions, au moins 1 000 bénéficiaires pourraient accéder à des fonds de démarrage par le biais d'un concours de plans d'entreprise. Parmi les activités qui pourraient être financées on peut citer : les soins de beauté et la coiffure, la couture, les services de traiteur, les kiosques, la production agricole et son traitement, l'élevage, et les activités liées au transport. Ne seront pas financées les activités exigeant l'acquisition forcée de terrains, telles que les constructions et infrastructures impliquant la réinstallation involontaire de personnes et la perte d'accès à des ressources, revenus et/ou moyens de subsistance. L'ensemble des activités devrait relever de la Catégorie C. Les sous-composantes clés incluent : (i) l'identification et la formation de facilitateurs issus des communautés ; (ii) la mobilisation et la formation de base des jeunes ; (iii) le concours de plans d'affaires ; et (iv) l'accompagnement des groupes de jeunes.

15. Composante 2 : Développement de filière et intégration dans la chaîne de valeur. Cette composante vise à remédier aux contraintes liées à l'innovation, au développement et à la commercialisation des produits locaux existants dans le secteur artisanal. Ce dernier constitue une source d'activité économique essentielle pour les femmes pauvres à Djibouti. Selon une évaluation initiale menée par l'équipe de projet via le fonds d'amorçage du Fonds japonais pour le développement social (JSDF), les activités artisanales traditionnelles qui seront ciblées en priorité sont la vannerie et le tissage des perles. Grâce à cette composante, 800 bénéficiaires, principalement des femmes, recevront une formation et un appui direct et indirect afin de renforcer le potentiel de leurs activités génératrices de revenus. Les futurs bénéficiaires seraient des femmes pauvres et vulnérables possédant des compétences dans le secteur artisanal, y compris des adultes bénéficiaires du Filet social, qui cherchent à développer leurs compétences artisanales. Les sous-composantes clés incluent : (i) Développement de la filière (c.-à-d. identification et agrégation des groupes de producteur existant dans le secteur) ; (ii) conception et développement de produits (c.-à-d. développement de nouveaux produits, développement des capacités au sein des communautés d'artisans, mécanismes de contrôle de qualité) ; (iii) développement commercial et marketing (c.-à-d. analyse de marchés, participation à des expositions, développement de marques, création de liens avec des acheteurs en gros) ; (iv) fourniture d'accès à un fonds de roulement ; et (v) alphabétisation fonctionnelle et formation de base en commerce.

16. Composante 3 : Gestion du projet, Suivi et Évaluation. Cette composante apportera un soutien à l'agence de mise en œuvre (l'Agence Djiboutienne de Développement Social, ADDS) afin de : (i) recruter des consultants pour la gestion du projet et la coordination sur le terrain ; (ii) réaliser des audits ; (iii) louer un véhicule pour les visites sur le terrain et le suivi ; (iv) acheter les fournitures de bureau ; et (v) développer les capacités de l'ADDS dans les domaines de la gestion de projet, des approches participatives, de l'égalité des genres et de la sensibilisation des communautés vulnérables. Le projet encouragera aussi des accords pour un suivi et évaluation (S&É) mené par les communautés et/ou une tierce partie, notamment par la conception d'indicateurs et d'enquêtes de suivi appropriés. Le S&É participatif reposera spécifiquement sur l'implication des bénéficiaires et des membres des communautés, qui prendra les formes suivantes : a) les bénéficiaires auront régulièrement l'opportunité d'exprimer leur satisfaction vis-à-vis des activités du programme ; b) les comités de développement communautaire responsables de la sélection des plans d'affaires devront nommer et élire parmi leurs membres des personnes responsables d'assurer le suivi du financement des bénéficiaires ; et c) un mécanisme de gestion des plaintes permettra aux bénéficiaires de nommer des points focaux au sein de leur communauté pour exprimer les problèmes liés aux activités du projet et d'autonomiser les facilitateurs pour aider à résoudre les éventuels problèmes au niveau local. Enfin, l'équipe de gestion du projet s'assurera que l'information et les leçons tirées du système de S&É soient partagées avec les parties prenantes et les bénéficiaires de façon à permettre les ajustements potentiellement nécessaires de façon participative et consultative.

IV. Financement

Source :	(Millions de \$)
Emprunteur/Bénéficiaire	0.0 M
BIRD	
AID	
Autres (JSDF)	2,73 M
Total	2,73 M

V. Mise en œuvre

17. L'Agence djiboutienne de développement social (ADDS) relevant du ministère de la Solidarité nationale sera responsable de la mise en œuvre du projet. L'ADDS a déjà l'expérience des projets de la Banque, tels que le Projet de Développement social et de Travaux publics, le Projet de Filet de Protection sociale pour l'Emploi et le Capital humain (financé par le JSDF), et le Projet de Filet de Protection sociale (de l'AID). Cette agence est également en charge de la mise en œuvre de nombreux autres projets financés par les partenaires du développement (par ex. le Fonds international de Développement agricole, la Banque Africaine de Développement, la Banque Islamique de Développement, le PNUD). Grâce aux projets, passés ou en cours, l'ADDS a acquis une expérience appréciable de la collaboration avec la société civile et les institutions communautaires. Ces différents projets ont permis à l'ADDS de développer une solide expérience dans la gestion de projets générateurs de revenus, notamment dans les domaines de la micro-finance, de l'Association de Villages d'Épargne et de Crédit, et de la formation.

VI. Politiques de Sauvegarde susceptibles de s'appliquer

18. Politiques de sauvegarde sociales et environnementales. Le risque environnemental du projet est classé C, du fait d'impacts environnementaux potentiels minimaux ou nuls. Le projet ne déclenche aucune politique de sauvegarde. Les activités du projet se concentrent sur le développement des capacités et l'accès à des fonds d'amorçage restreints, ce qui ne devrait pas avoir d'impact social ou environnemental négatif. Le Fonds de Subsistance appuiera des activités à petite échelle, neutres pour l'environnement. Le faible niveau de risque impliqué dans l'offre de développement des capacités et d'accès au financement correspond au classement en catégorie C.

Politiques de Sauvegarde déclenchées par le projet	Oui	Non	À Dét.
Évaluation environnementale (OP/BP 4.01)		X	
Habitats naturels (OP/BP 4.04)		X	
Lutte antiparasitaire (OP 4.09)		X	
Ressources culturelles physiques (OP/BP 4.11)		X	
Réinstallation involontaire de personnes (OP/BP 4.12)		X	
Populations autochtones (OP/BP 4.10)		X	
Forêts (OP/BP 4.36)		X	
Sécurité des barrages (OP/BP 4.37)		X	
Projets dans des zones en litige (OP/BP 7.60)*		X	
Projets relatifs aux voies d'eau internationales (OP/BP 7.50)		X	

VII. Point de Contact

La Banque Mondiale

Contact : Stefanie Koettl-Brodmann
Titre: Économiste Senior
Tél: +1 (202) 473-7164
Email: sbrodmann@worldbank.org

Emprunteur / Client / Bénéficiaire

Contact: S.E. M. Ilyas Moussa Dawaleh
Titre: Ministre de l'Économie et des Finances
Tél:
Email: cabinet@mefip.gov.dj

Agences de mise en œuvre

Contact: Mahdi Mohamed Djama
Titre: Directeur Général de l'ADDS
Tél: (+253) 21 35 86 55
Email: direction@adds.dj

* En soutenant le projet proposé, la Banque n'entend pas préjuger de la décision finale quant aux revendications des parties sur les zones litigieuses.

VIII. Pour obtenir des renseignements supplémentaires contactez :

The InfoShop

The World Bank

1818 H Street, NW

Washington, D.C. 20433

Tél : (202) 458-4500

Fax: (202) 522-1500

Web: <http://www.worldbank.org/infoshop>